

Note au lecteur

La copie imprimée de ce document est disponible uniquement au secrétariat de la commission. Le document peut être consulté à l'adresse suivante :

[En ligne : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/4_avis/a-98-02.pdf

Annexe 1

**AVIS DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE
AU MINISTRE D'ÉTAT DES
RESSOURCES NATURELLES
CONCERNANT LA PLACE DE
L'ÉNERGIE ÉOLIENNE DANS LE
PORTEFEUILLE ÉNERGÉTIQUE
DU QUÉBEC**

Montréal, le 30 septembre 1998